

ACTION URGENTE

UN LIBRAIRE CONDAMNÉ À 10 ANS DE PRISON

Le libraire Gui Minhài a été condamné à 10 ans d'emprisonnement et à cinq ans de privation de ses droits politiques pour « divulgation illégale de renseignements à des entités étrangères » le 24 février 2020. Comme il n'est pas autorisé à communiquer avec sa famille, un avocat de son choix ni des représentants consulaires, il est à craindre que Gui Minhài ne soit victime d'actes de torture et d'autres mauvais traitements et que son état de santé ne se dégrade.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République populaire de Chine, Xi Jinping
Zhongnanhai
Xichangan'jie
Xichengqu, Beijing Shi 100017
Chine
Fax : +86 10 6238 1025
Courriel : english@mail.gov.cn

Monsieur le Président,

*Je vous adresse ce courrier afin de vous faire part de mon inquiétude au sujet de **Gui Minhài**, condamné à 10 ans d'emprisonnement et à cinq ans de privation de ses droits politiques pour « divulgation illégale de renseignements à des entités étrangères » le 24 février 2020.*

Gui Minhài semble avoir été jugé et condamné en secret, ce qui l'a privé de toute possibilité de bénéficier d'un procès équitable. Alors qu'il est accusé d'avoir transmis des « renseignements » pendant qu'il se trouvait entre leurs mains, il semble que sa condamnation soit essentiellement fondée sur le fait qu'il a tenté de se rendre à Pékin avec deux diplomates suédois en 2018.

Sans plus d'explication, l'annonce du tribunal affirmait que Gui Minhài avait demandé à reprendre la nationalité chinoise en 2018, ce qui signifiait qu'il ne pouvait plus compter sur sa nationalité suédoise. Gui Minhài se trouvant en détention depuis 2015, le véritable motif de cette décision ne peut être vérifié.

Il est tout aussi inquiétant d'apprendre que Gui Minhài n'a pas pu voir ses proches ni des représentants consulaires, ni même consulter un avocat de son choix, depuis 2018. Étant donné son état de santé actuel, qui nécessite des soins médicaux réguliers et urgents, la famille de Gui Minhài est particulièrement inquiète pour son bien-être.

Je vous demande donc :

- **de libérer Gui Minhài et d'abandonner les accusations portées à son encontre, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables tendant à prouver qu'il a commis une infraction reconnue par le droit international, et qu'il ne soit jugé dans le cadre d'un procès conforme aux normes internationales d'équité ;**
- **de lui permettre de bénéficier rapidement, régulièrement et sans restriction de soins médicaux, si nécessaire ou à sa demande, et de lui permettre de communiquer avec l'avocat de son choix et sa famille ;**
- **de clarifier les circonstances de son changement de nationalité et, dans l'intervalle, de permettre à Gui Minhài de s'entretenir avec un représentant consulaire.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Gui Minhai était l'un des cinq éditeurs et libraires de Hong Kong qui avaient disparu en 2015 après avoir publié des livres critiquant le gouvernement chinois.

La maison d'édition *Mighty Current Media* et la librairie *Causeway Bay Bookstore* que dirigeait Gui Minhai étaient connues pour leurs ouvrages sur les dirigeants chinois et les scandales politiques, interdits en Chine continentale mais remportant un vif succès auprès des touristes de Chine continentale visitant Hong Kong. L'arrestation et la disparition de Gui Minhai et d'autres libraires ont eu un effet paralysant sur la liberté d'expression et l'édition, à Hong Kong et dans le monde sinophone.

Son cas avait attiré l'attention de la communauté internationale lorsqu'il avait disparu une première fois en Thaïlande le 17 octobre 2015, à la même période que trois collègues de son entreprise. Un autre associé, Lee Bo, avait disparu à Hong Kong le 30 décembre 2015. Gui Minhai était plus tard réapparu à la télévision nationale chinoise, en janvier 2016, pour faire des « aveux » mis en scène, concernant son implication présumée dans un accident de la route en 2003. Beaucoup estiment que l'accusation de conduite en état d'ivresse portée à son encontre était en fait un prétexte pour l'arrêter et fermer sa maison d'édition.

En octobre 2017, Gui Minhai a été « libéré » après avoir, selon le ministère chinois des Affaires étrangères, « totalement purgé sa peine pour une infraction liée à la circulation ». Cependant, sa fille s'est dite préoccupée par le fait qu'il demeurait sous surveillance de l'État après sa libération présumée.

Gui Minhai se trouvait à bord d'un train reliant Ningbo à Pékin le 20 janvier 2018, accompagné de deux diplomates suédois qui lui apportaient leur aide pour obtenir des soins médicaux, lorsqu'il a soudainement été emmené par une dizaine d'agents en civil. Personne ne l'a revu depuis.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : chinois, anglais.
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 14 avril 2020
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Gui Minhai (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/8057/2018/fr/>